UNE BELLE INSTITUTION
pour les enfants chétifs de Tourcoing

Une École dite de complément

Ce ne sont pas les plaisanteries inoffensives et badinas de Brûle-Maison, qui purent triompher de l'amitié, soudée par un constant effort vers le mieux, des trois villes sœurs : Lille, Roubaix, Tourcoing.

Les sarcasmes de quelque esprit fol, même s'il est brillant, sont comme les vents légers vidan, la surface des lacs tranquilles, sans les [illegible]

Dans un local de dimensions suffisantes, entouré de grandes cours [illegible]emen aérées, M. Dron a ouvert, il y a quelques jours, une école dite de complément. Le Conseil municipal a, sans hésiter, suivi le maire de Tourcoing. Un crédit de 813.665 francs a été voté pour faire, de l'ancien [illegible]tronage de la Blanche-Porte, une école idéale

Nous avons fait une visite [illegible]ette de et

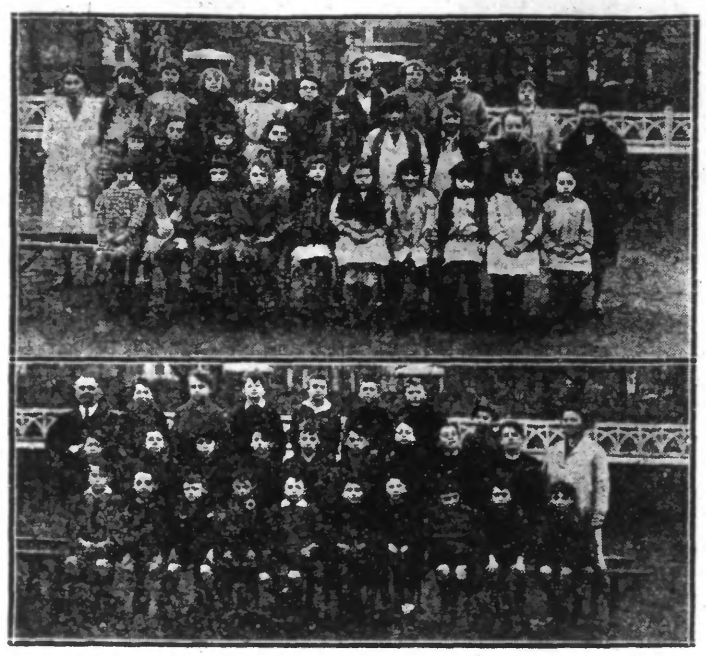

EN HAUT : L'ECOLE DES FILLES DE LA BLANCHE-PORTE
EN BAS : L'ECOLE DES GARÇONS

mort, nous rions de ses boutades. Mais il reste, ici, dans ce milieu sévèrement laborieux, dans cette ruche inquiète de sa destinée, une émulation saucieuse de se traduire par la perfection to[illegible]urs poursuivie.

POUR LES JEUNES

Un sentiment très net s'affirme dans toutes les branches actives : assurer à la vie, à l'œuvre, les moyens de durer. Ajeunir sans cesse les méthodes et les cadres. Les moderniser et voilà pourquoi, dans nos milieux aux physionomies tourmentées par les exigences du progrès insaisissable, l'éducation des jeunes, appelés à entrer un jour « dans la carrière » est elle au premier plan de nos préoccupations.

A Tourcoing, M. Dron avait été frappé, comme à Roubaix M. le docteur Dupré, comme à Lille les édiles, de la chétivité de certains enfants de nos écoles. De nombreux cas de scoliose (déviation de la colonne vertébrale) étaient constatés. Pas mal de sujets malingres, étaient des proies toutes désignées à la tuberculose.

Il convenait de remédier à cette situation pleine de dangers. Les visites médicales scolaires signalaient les cas. Il fallait trouver une solution.

ECOLES SPÉCIALES

Le problème exigeait des installations spéciales. L'enfant avait à être soumis à une éducation physique susceptible de corriger sa défectueuse conformation. Il devait, ensuite, être placé dans un milieu sain, largement aéré. Enfin, une alimentation riche devait représenter non seulement ce qu'on appelle la ration d'entretien mais aussi, en plus, la ration de croissance.

A Roubaix, une école en plein air, légitime orgueil de la Municipalité, donnait des résultats surprenants et constants. A Tourcoing, une réalisation plus complète encore, est instituée. Elle vise à écarter, en améliorant l'être physique, les dangers éventuels dûs à une mauvaise conformation.

établissement. Il est en voie d'achèvement. Mais déjà on y a reçu des jeunes garçons et des fillettes susceptibles de retirer un grand profit de leur séjour et de l'éducation physique spéciale à laquelle ils sont soumis.

L'installation est toute moderne.

Les enfants n'interrompent pas leurs études. Quatre grandes classes, pourvues d'un matériel scolaire adapté au but, peuvent recevoir chacune trente élèves.

M. Drancourt et Madame font l'école aux garçons ; deux institutrices, aux fillettes.

Des sièges s'élevant et s'abaissant à volonté sont ajustés à la taille de l'élève. Des pupitres articulés reçoivent également la position convenable. Des couchettes individuelles sont utilisées pour des stations horizontales, le dos, après les douches et le massage.

Cette éducation physique est complétée par des applications rationnelles de la physiothérapie : exercices corporels, massages, hydrothérapie, rayons ultra-violets et infra-rouges.

Une salle de gymnastique très vaste est dotée de tous les agrès indispensables. Un stade en plein air est utilisé quand le temps le permet.

L'hygiène y est rigoureuse. Des vestiaires individuels permettent d'isoler les vêtements et objets de toilette de chaque élève. Une salle de douches, comprenant 28 cabines, complète l'ensemble de ce bel établissement.

L'alimentation est abondante et rationnelle. Tous les enfants, rigoureusement pesés et mensurés, accusent au bout de quelques jours une appréciable augmentation de poids. Le lait de la ferme de Bourgogne est, entre les repas, copieusement distribué. En somme, tout jusque dans le détail a été prévu pour atteindre le but poursuivi.

M. Dron, sénateur, maire de Tourcoing, et son Conseil Municipal, peuvent tirer vanité de cette œuvre parfaite. Elle marque avec quel souci les administrateurs avisés de ces grandes cités industrielles préparent les hommes de demain.

E. BARDIES.

Une grande première à Lille

"La Torche sous le boisseau" de Gabriel d'Annunzio

CET OUVRAGE DRAMATIQUE DU GRAND POÈTE ITALIEN, SERA JOUÉ POUR LA PREMIERE FOIS EN PROVINCE, CE SOIR, AU GRAND-THEATRE, PAR DES ARTISTES DE LA COMEDIE-FRANÇAISE.

Lille aura donc la première, les honneurs de la création, en province, de l'œuvre du célèbre dictateur — poète italien — créée au « Français » il y a un mois.

Il s'agit, dans « La Torche sous le boisseau », de la ruine, au propre et au figuré, d'une vieille maison celle des Sangro, dont la fondation remonte au temps où les Normands vinrent en Italie. Les murs sont rongés, fendus, semblent près de s'écrouler. Les carriers, dans la montagne toute proche, font exploser des mines. Ces secousses de la terre disjoignent les pierres comme le crime va rompre la famille. La sinistre demeure est habitée par l'aïeule Donna Aldégrina, son fils Tibaldo et les enfants de ce dernier: Simonetta et Gigliola. C'est la veille de la Pentecôte. Il y aura ce soir un repas de la femme de Tibaldo (la mère de Simonetta et Gigliola) est morte dans des circonstances assez mystérieuses. Une lourde angoisse depuis ce temps, semble peser sur les êtres et sur les choses. La douce Gigliola aux joues de marbre et aux regards fixes erra comme une ombre à travers les cent chambres du château. « Elle n'a point de paix et elle ne [illegible] jamais lassée », murmure une servante ; elle va de porte en porte, et voici qu'elle ouvre une issue et qu'elle la ferme derrière elle qu'elle monte un degré... et redescend et n'a point de pain et cherche, cherche, cherche et ne trouve jamais. Ah ! cette demeure, qui l'a faite si grande ? Et pourquoi tant de portes ? A combien de maux voulait-on faire une auberge ?

Cependant, la famille est déchirée de passions. Tibaldo et son frère Bertrando se vouent une haine mortelle. On les voit aux prises. Tibaldo, rusé, tenace, cruel plein de couardise et d'avarice, bertrando, impétueux et piaffant, et prêt à bondir sur sa proie. Ils feignent d'abord une entente amicale, mais les injures bientôt leur montent aux lèvres. Ils s'empoignent, roulent sur le sol et poussent de cris féroces sous les regards terrifiés de l'aïeule. La scène donne le ton du drame. L'ouvrage entre dès ce moment dans une âpreté qui se traduit aux regards par des mimes d'une violence extrême et qui s'exprime dans le poème par un redoublement d'explosions lyriques. Gigliola découvre enfin ce qu'elle cherchait avec une impatience si douloureuse : sa mère n'est pas morte de mort naturelle. Elle a été assassinée par la servante Angizia, qui depuis est devenue la femme de Tibaldo et règne sur la maison. Peut-être Tibaldo lui-même a-t-il été complice. Gigliola veut le savoir et l'interroge brutalement. Il tremble, il s'épouvante. Il implore. Oui, la mère a été tuée, mais il n'a pas trempé dans le crime. Angizia surgit alors. Loin de nier le meurtre, elle le proclame, elle s'en vante ! L'invective est sur ses lèvres et le défi dans ses regards. Elle est sûre de son pouvoir sur Tibaldo. Elle jette sa fureur cynique à la face de Gigliola.

Cette servante-maîtresse reste chargée de tous les forfaits possibles. C'est une créature de l'enfer. Non seulement elle a tué la femme de Tibaldo pour la supplanter, non seulement elle calomnie son mari d'une façon atroce en l'accusant d'avoir armé son bras, mais encore elle injurie bassement la fille et elle s'emploie à faire disparaître le fils, l'innocent et faible Simonetto en versant du poison dans ses remèdes. Lorsque son père, le charmeur de serpents, rôde autour de la maison, elle le chasse à coups de pierres...

Enfin, la vengeance s'accomplira. Gigliola vent poignarder cette nuit l'horrible femme et consommer en même temps son propre sacrifice. Elle plonge ses mains blanches dans un sac où grouillent des vipères. Les crocs venimeux s'enfoncent dans sa chair fragile. Elle n'a plus que quelques instants à vivre. Elle se dirige vers la chambre. Elle l'y trouve qu'un cadavre. Tibaldo l'a devancée. La bête fauve gît étranglée sur sa couche...

DANS LES SERVICES DES PONTS ET CHAUSSÉES

Par arrêté du 11 janvier 1928, M. Langereau, ingénieur ordinaire de première classe des Ponts et Chaussées à Lille, sorti au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef, sera chargé à la résidence d'Avignon, à dater du 1er février 1928, des services ci-après désignés, en remplacement de M. Hugues, admis à la retraite : savoir : 1° Service ordinaire des Ponts et Chaussées du département de Vaucluse ; 2° Service hydrométrique et d'annonces des crues du bassin particulier du Rhône, partia comprisa dans le Gard, Vaucluse et Bouches-du-Rhône et du bassin de la Durance. Il remplira les fonctions d'ingénieur en chef.

Par arrêté en date du 11 janvier 1928, M. Simonnet, ingénieur ordinaire de 2e classe des Ponts à Douai, a été chargé, sur sa demande, à la résidence de Lille, à dater du 1er février 1928, de l'arrondissement de Lille, du service des voies navigables dans le Nord, Pas-de-Calais, en remplacement de M. Langereau, appelé à d'autres fonctions.

Par arrêté en date du 11 janvier 1928, M. Lévy Louis, ingénieur ordinaire de 2e classe des Ponts et Chaussées à Douai, a été chargé à la résidence de Paris, à dater du 1er février 1928, des services ci-après désignés, en remplacement de M. Masse, placé sur sa demande, dans la situation de congé hors-cadres, savoir : 1° Arrondissement du Nord-Ouest, du service ordinaire des Ponts et Chaussées du département de la Seine ; 2° 1er arrondissement du service du Contrôle des voies ferrées d'intérêt local du même département, études, projets et concessions, construction et surveillance de voie. Il sera attaché en outre au service du contrôle de l'exploitation technique des distributions d'énergie électrique dans le département de la Seine.

Par arrêté du 11 janvier 1928, M. Jouveneaux, ingénieur ordinaire de première classe des Ponts et Chaussées, en service détaché, remis sur sa demande à la disposition de l'Administration des Travaux publics sera chargé sur sa demande, à la résidence de Lille, à dater du 1er février 1928 de l'arrondissement de Lille du service ordinaire des Ponts-et-Chaussées du département du Nord, en remplacement de M. Villia, annulé à d'autres fonctions.

A la Société Dunkerquoise

Au "Livre d'Or" de nos Corsaires

Les Familles Colaert et Dauwers

A la réunion de la « Société Dunkerquoise » de dimanche dernier, une lecture a été faite touchant la passionnante histoire de nos corsaires dunkerquois, et cette lecture, faite par l'érudit M. Leonce Baron, bibliothécaire et archiviste de la Ville de Dunkerque, nous a paru d'un si grand intérêt pour notre histoire locale et pour celle de la Course des Corsaires, que nous avons demandé à son auteur, qui nous l'a accordé obligeamment, de en laisser connaître le texte à nos lecteurs.

Un précieux document

En maintes circonstances déjà, les chercheurs et historiens de Dunkerque ont eu à déplorer la perte de nos anciennes archives communales et le manque de registres d'Etat civil antérieurs au XVIIe siècle.

Les registres des naissances à Dunkerque ne remontent pas au-delà de 1598, ceux des mariages commencent à 1607 et ceux des décès à 1679, et encore faut-il remarquer qu'au début ces registres qui sont dans un très mauvais état de conservation, présentent des lacunes considérables, [illegible] que l'on ignore presque tout de l'ascendance de ces hommes célèbres et en particulier de nos corsaires, dont plusieurs portent le même nom et dont il est impossible de connaître les liens de parenté ; aussi, le document que je vais avoir l'honneur de vous communiquer est-il doublement intéressant, d'abord parce qu'il supplée en partie à l'absence de registres officiels en nous faisant connaître toute la lignée de deux familles de nos plus célèbres corsaires dunkerquois et aussi, parce qu'il nous apporte un témoignage irréfutable du courage et de la haute valeur de nos marins, sous la domination espagnole, c'est-à-dire à une époque encore mal connue de notre histoire.

Je me hâte de remercier ici, notre collègue M. Lesmaries, qui a bien voulu signaler à mon attention le document dont il est question et qu'il avait eu l'occasion de remarquer au cours de ses recherches dans les Archives Communales de Dunkerque.

Deux noms célèbres

En fait, il s'agit de la transcription d'un arbre généalogique relatif aux familles Colaert et Dauwers, faite le 1er juillet 1662, aux folios 218 et suivants du Tome 30 de la collection des Registres et Actes Judiciaires du Magistrat (1). Ce document est rédigé en flamand et il ne semble pas qu'aucun historien en ait fait état jusqu'à ce jour.

Les noms de Colaert et Dauwers sont restés célèbres dans l'histoire de la marine et en particulier à Dunkerque, où ils figurent au premier rang, dans les annales de nos plus illustres corsaires, à l'époque de la domination espagnole (2). Mais en dehors de cette célébrité traditionnelle et des quelques hauts faits d'armes rapportés soit par notre vieil historien Faulconnier ou par M. Henri Malo, dans son histoire des corsaires dunkerquois, on ne connaît rien de ces illustres familles ni de leur filiation puisque, comme je le disais plus haut, nos archives ne possèdent pas de registre d'Etat Civil remontant à cette époque.

C'est donc bien une véritable trouvaille qui a été faite et il m'a semblé que ce pièce méritait les honneurs d'une traduction et aussi d'une insertion dans les Mémoires de la « Société Dunkerquoise », car elle constitue une nouvelle page toute à la gloire de nos marins dunkerquois.

L'arbre généalogique reconstitué

Le document comprend deux parties :

1. Le tableau ou arbre généalogique proprement dit, souches paternelle et maternelle : Colaert et Dauwers ;

2. La déclaration que la comparante et ses témoins ont faite à l'appui, par devant les bourgmestre et échevins de la ville.

La première partie est elle-même précédée de quelques lignes de préambule qui exposent le sujet.

En voici la traduction :

« Arbre généalogique tant du côté paternel « que du côté maternel du sieur Pedro Colaert, né de demoiselle Jacquemynken Dauwers fille du capitaine Jean, suivant affirmation faite par ladite demoiselle Jacquemynken, en présence de Mathieu Barth, Gérard Verbruggne, Janneken Roys et Cornélie Dauwers, par devant mes nobles sieurs Bourgmestre et échevins de la ville « de Dunkerque, le 1er juillet 1662. »

Autrement dit, c'est enregistrement et par suite la reconnaissance officielle de l'ascendance du sieur Pedro Colaert, telle qu'elle a été établie et présentée par sa propre mère Jacquemynken Dauwers, veuve en premières noces d'Adrien Colaert et, en secondes noces, de Mathieu Claeissen, comme nous le verrons ci-après.

Il résulte alors le tableau généalogique, commençant par le côté paternel et qui, dans cette voie, remonte jusqu'au bisaïeul de Pedro ; dans la branche maternelle qui vient après, l'ascendance est reportée jusqu'au trisaïeul, c'est donc quatre générations de la famille Colaert et cinq de la famille Dauwers, aussi valeureuses l'une que l'autre, que l'on peut suivre tout au moins en ligne directe au moyen de ce tableau.

Voici d'abord, sans commentaires, la traduction littérale du tableau généalogique tel qu'il est enregistré.

COTE PATERNEL

ARRIERE GRAND-PERE. — *Mathieu Colaert*, lieutenant de marine ayant eu en mariage demoiselle Petronille Waeles, tous deux ont donné naissance à Jacques et Roland Colaert.

GRAND-PERE. — *Roland Colaert*, fils de Mathieu et de Pétronille Waeles susdits, a été amiral de l'armée navale du roi, à Dunkerque. Il a généreusement risqué et donné sa vie pour le roi. Marié avec demoiselle Adrienne Bart, ils ont ensemble procréé Adrien Colaert.

PERE. — Ledit *Adrien Colaert* a été navigateur et honorable commerçant ; marié à Jacquemynken Dauwers ils ont ensemble donné naissance au sieur Pedro Colaert dont il est fait mention dans le préambule ci-dessus.

FILS. — Sieur *Pedro Colaert*, actuellement à Cauix en Espagne.

A la suite du décès du susdit Adrien Colaert, survenu en Espagne, c'est son cousin, Mathieu Claeissen qui ramena ici son navire, en compagnie des capitaines Jean Reuse et Jean Witteboile. Chemin faisant, il remporta une grande victoire contre l'ennemi et vendit de ses compagnons, les dits capitaines, étaient tués au combat, lui, Claeissen, ramena à Dunkerque plusieurs navires hollandais qui, pour lors, étaient ennemis de Sa Majesté.

A la suite de ces faits héroïques il fut nommé capitaine du roi, service dont il a été généreusement acquitté pendant une durée de vingt ans, enfin il mourut en mer au service du roi, avec tout son équipage à l'exception d'un seul homme.

Il a été marié pendant [illegible] ans, avec la demoiselle Jacquemynken Dauwers, veuve du susmentionné Adrien Colaert, père du sieur Pedro susdit.

GRAND ONCLE. — *Jacques Colaert*, frère de Roland, a été capitaine de la marine royale et de même que son frère, il a fait le sacrifice de sa vie pour Sa Majesté Royale. Il a épousé demoiselle Marguerite Loot.

COUSINS. — *Adrien et Charles Colaert*, capitaines du roi, courageux sous les armes, ont mérité une mémoire éternelle pour avoir accompli maintes prouesses de valeur.

Jacques Colaert acquit en son temps, par ses exploits valeureux au service de S. M., une renommée toute spéciale qui persiste encore aujourd'hui.

Le sieur Amiral *Jacques Colaert*, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, renommé autant que le précédent.

(1) Archives Communales de Dunkerque. 4e Division, N° 48.

(2) Notre musée communal conserve un buste de l'Amiral Jacques Colaert, ainsi qu'un portrait en pied que l'on attribue à Jean de Reyn et qui, dit-on, aurait été peint après la mort de Colaert. Ce portrait porte l'inscription suivante : Comptait 36 années de service avait pris 100 navires marchands 27 vaisseaux de guerre et 1 500 pièces de canon, reçu 17 blessures dangereuses.

Le sieur Amiral *Antoine* [illegible] également chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, aussi renommé que les précédents ainsi que chacun peut encore en témoigner actuellement.

COTE MATERNEL

ARRIERE-ARRIERE GRAND-PERE. — *François Dauwers*, soldat valeureux, a patrouillé en mer contre les Hollandais et a été marié avec demoiselle Catherine Duyt.

ARRIERE GRAND-PERE. — *Charles Dauwers*, ne de François et de Catherine Duyt susdits a été amiral de l'armée navale de S. M. à Dunkerque. Au cours d'un violent combat contre les ennemis de S. M. il fut blessé à la jambe, et mourut des suites de cette blessure. Marié avec la demoiselle Christoffelme Wieus ils ont donné naissance à Reynier et Jean Dauwers.

GRAND-PERE. — Ledit *Jean Dauwers* a été capitaine de la Marine royale, valeureux sous les armes, entre autres belles actions il a fait différentes prises et conquêtes parmi lesquelles celle d'un turc d'Alger qu'il amena à Dunkerque avec chargement de blé, en l'année 1625, alors que régnait une grande disette. Il eut aussi pendant longtemps avec son navire « le Drommelaer » (2), la garde du fort de Mardyck, etc. Il a été marié avec Jeannette Cottier de qui est née Jacquemynken Dauwers.

MERE. — Laquelle Jacquemynken a épousé Adrien Colaert après la mort de qui elle se maria avec le susdit capitaine Mathieu Claeissen.

FILS. — *Pierre Colaert*, fils d'Adrien et de Jacquemynken susdits.

GRAND-ONCLE. — *Reynier Dauwers*, frère de Jean Dauwers fut en son temps capitaine de marine, au service de S. M. A la suite des pertes importantes qu'il infligea à ses ennemis il a laissé, après sa mort, un bon souvenir de ses exploits valeureux. En combattant courageusement en mer contre l'ennemi, il eut le ventre arraché et mourut ainsi pour son roi.

COUSINS. — *Gaspar Bart*, marié avec Cornélie fille de Reynier susdit, capitaine et marin valeureux dont les hauts faits ne sont pas moins réputés (3).

Gérard Janssen, marié avec Jeannette (4), fille de Reynier Dauwers susdit fut également capitaine de marine. On ne pourra jamais suffisamment apprécier ses hauts faits en ce qui concerna les pertes qu'il a infligées aux ennemis de Sa Majesté.

Telle est la traduction littérale du tableau généalogique proprement dit, c'est d'un français un peu lourd mais j'ai préféré sacrifier l'élégance à l'exactitude et de ce fait, j'espère que vous voudrez bien m'accorder votre indulgence.

(A suivre.)

L. BARON.

(1) Voir à ce sujet, H. Malo, « Les Corsaires Dunkerquois », T. 1er p. 187.

(2) Voir le Diaire de Chifflet, publié par le Dr Lemoine, « L'Infante Isabelle à Dunkerque ».

(3) Gaspard Bart était le grand oncle de Jean Bart. Il s'est marié à Dunkerque le 11 février 1626.

(4) Le 1er Juin 1627.

LA CLOTURE DE LA VENTE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

On nous communique :

« 5 Janvier, c'est la date de clôture de la vente du Timbre Antituberculeux commencée le 1er décembre.

» Après avoir recueilli des millions en faveur des œuvres antituberculeuses, les Comités de vente vont s'atteler à une nouvelle besogne : Il s'agit d'utiliser ces sommes en vue des buts précis que nous nous sommes assignés :

« Amélioration de l'armement antituberculeux, création de lits et de nouveaux établissements ;

» Intensification des placements de tuberculeux dans les établissements de cure et des enfants menacés dans les établissements de préservation.

» Il faut, à la fin de 1928, quand une nouvelle vignette sera vendue, que chacun sache où a été l'argent et combien d'existences il a pu sauver. Et alors, ceux qui doutaient donneront à leur tour et ceux qui ont donné donneront plus généreusement encore, pour acheter le Timbre Antituberculeux. »

SANATORIUM DES CHEMINOTS
Comité départemental du Nord

On nous communique :

« Tenant compte du grand nombre de sociétaires domiciliés dans la région de Roubaix-Tourcoing, le Comité départemental du Nord dans sa réunion du 7 janvier a décidé d'encourager les dévoués militants désignés ci-dessous en les autorisant à constituer un sous-comité.

» La nomination de la Commission et le désignation du bureau auront lieu à bref délai, au cours d'une assemblée générale dont la date sera annoncée par la voie de la Presse.

» Dès maintenant, tous les sociétaires et les cheminots désireux d'adhérer à cette belle œuvre du Sanatorium des cheminots peuvent s'adresser à MM. Cadoret, Capelle Henri, Bollengier Bataille, Elia pour Tourcoing ; MM. Saintoin, Darras, Herbaut pour Roubaix.

LA MAISON DU COMBATTANT

On communique la note suivante :

« Pour permettre aux combattants les moins fortunés de participer à la souscription ouverte par l'U. N. C. pour l'édification de la Maison du Combattant destinée à abriter ses nombreux services, cette Association va faire éditer un timbre de propagande. Elle le veut artistique. Dans ce but elle ouvre, entre les dessinateurs et artistes anciens combattants un concours qui prendra fin le 20 janvier 1928.

» Les renseignements seront fournis au siège, 13, rue Lafayette, Paris (IXe).

UN APPEL AUX ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

Le groupement des Anciens Prisonniers de Guerre de l'arrondissement de Lille, nous communique avec prière d'insérer l'appel suivant :

« Anciens Prisonniers de Guerre,

» La France meurtrie a reconnu vos droit, le Gouvernement a reconnu vos droits, la Chambre des députés a reconnu vos droits ; le Sénat, lui seul, a méconnu vos droits.

» A l'unanimité, en effet, les sénateurs ont refusé de voter le projet de loi, déposé par le Gouvernement et accepté à l'unanimité par la Chambre des députés, tendant à vous accorder l'indemnité du vivres et d'entretien.

» Rien n'a pu vaincre l'hostilité du Sénat et ce refus a, d'autre part, donné lieu à un débat retentissant où furent prononcées des paroles regrettables à l'égard des anciens prisonniers de guerre.

» Ceux-ci ne peuvent accepter le sort qui leur est fait et la suspicion jetée sur eux, sans protester avec toute leur énergie.

» Il faut que suivant les engagements du gouvernement, la question soit reprise dans le collectif de janvier et que le Sénat, mieux informé, sachant quelle étroite solidarité unit toutes les victimes de la guerre : Mutilés, Anciens Combattants, Anciens Prisonniers de Guerre, s'incline devant notre droit affirmé aux Etats Généraux de la France meurtrie.

» C'est le moment décisif, notre victoire dépend de notre énergie.

» Aussi le Groupement des Anciens Prisonniers de Guerre de l'arrondissement de Lille, répondant à l'appel du Comité exécutif de la Fédération Nationale des A. P. G., désireux que l'opinion publique soit immédiatement saisie de la question, demande qu'obligatoirement tous les anciens prisonniers de guerre, adhérents ou non à des groupements d'anciens prisonniers, assistent au meeting qu'il organise à LILLE.

» Cette réunion à laquelle sont cordialement invitées toutes les victimes de la guerre et où seront conviés les élus du département et tout spécialement les sénateurs, aura lieu dimanche 15 janvier, à 15 heures, salle du Conservatoire, à Lille ».

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE
Cartes donnant droit à la délivrance de Billets à demi-tarif

Jusqu'à présent le voyageur, qui désirait obtenir des billets à demi-tarif, devait se munir de cartes de trois mois, six mois ou un an.

Désormais, il lui sera possible d'obtenir également ces billets sur présentation des cartes de 1 mois ou 2 mois qui sont délivrées depuis le 1er janvier 1928.

Les nouvelles cartes sont valables sur l'ensemble des grands réseaux de chemins de fer français.

Elles sont de trois types suivant que le voyageur désire obtenir des billets à demi-tarif de toutes classes, de 1e et 2e classes, ou de 3e classe seulement.

NOS CONTES

Les Devineresses

Dans une maison lépreuse de la rue de la Neuve-Charbonnière, au septième étage, dans une mansarde près du ciel, vivait une femme décharnée, au nez crochu, aux mandibules édentées, à l'aspect sordide et à laquelle on n'eut su attribuer un âge approximatif. Elle avait coutume de soulever la voile dont se drape le Destin, pour rassurer les esprits inquiets qui la connaissaient sous le nom de Mme Philogone.

Les cartes, le marc de café, les lignes de la main et autres truchements grâce auxquels l'avenir lui livrait son mystère, avaient, en outre, au bon de deux lustres si bien rempli son escarcelle, qu'elle songea à quitter ce quartier sans gloire pour aller faire peau neuve dans les environs du Parc Monceau, si toutefois cette image à l'usage des reptiles peut convenir à un être dont la peau, soudée au squelette, laisse peu espérer une mue possible.

Une autre commère, aussi rubiconde que celle-ci était desséchée, aussi pauvre de cheveux et de dents, et non moins crasseuse ou repoussante, vint occuper le taudis laissé vacant par Mme Philogone. C'était une bonne femme à peu près idiote, un peu sourde, qui gagnait à grand peine de quoi assurer ses deux repas uniformément composés de soupe à l'oignon et de fromage, en faisant des « ménages » chez des gens occupés, que le manque de temps et la crise des domestiques obligeaient à se contenter de récurages approximatifs.

Le jour même de son arrivée, tandis qu'elle rangeait ses hardes, la nouvelle locataire ne fut pas peu surprise d'entendre frapper à sa porte et de voir entrer une jeune femme fort maquillée et d'une élégance un peu tapageuse qui, dès le seuil, arracha son gant et mit sous le nez de la vieille une petite main aux doigts fuselés, aux ongles roses et pointus.

— Vite, faites-moi les lignes... ordonna-t-elle d'une voix acide, sans même regarder son hôtesse.

Puis voyant que celle-ci ne bougeait pas, elle la dévisagea et s'étonna :

— Tiens, Philogone a cédé sa boutique ! Ça ne fait rien : votre tête me revient, vous aurez ma pratique. Vos prix seront les miens. Allons, ma bonne, dépêchez-vous !

Même mutisme de l'autre. La visiteuse insista, se fâcha, puis sortit en claquant la porte. Une heure plus tard une vieille dame au visage chafouin, à la voix doucereuse, rencontra le même insuccès, et dût partir sans connaître le secret de sa destinée.

Sur le coup de midi, la remplaçante de Philogone descendit la vrille obscure et empuantie qui la menait à la rue pour aller quérir sa pitance. Elle fut arrêtée en route par la concierge. Celle-ci, consciente de son importance, portait une plantureuse quarantaine avec une suffisance qu'elle prenait pour de la majesté. Ayant été, dans sa jeunesse, femme de chambre chez une femme de lettres un peu pédante, elle y avait acquis l'habitude de philosopher à tout propos et hors de propos.

— Eh bien, s'écria-t-elle, vous en faites de belles !

— ???

— Renvoyer comme ça, sans même leur dire un mot, la petite Nini Trompette, des Variétés, et aussi cette bonne dame dont j'ignore le nom, mais dont la crémière m'a dit qu'elle était dame patronesse de la paroisse des Batignolles !

— Je... Je ne sais pas ce qu'elles voulaient...

— Parbleu ! Il fallait le leur demander. Vous n'allez pas, la pense, laisser partir ainsi toute votre clientèle ?

— Quelle clientèle ?

— Quoi, vous ne savez pas que Mme Philogone, qui vous a précédée, disait la bonne aventure ? Et qu'il ne tient qu'à vous d'en faire autant ?

— Je ne saurais pas... Je sais tout juste lire l'imprimé et signer mon nom !

— Vous ne saurez pas ! En voilà une réponse ! Comme s'il est besoin de savoir quelque chose pour faire ce métier ! Croyez-vous que les gens qui viennent ici s'inquiètent de vos connaissances ?

— Pourtant...

— Voyez-vous, ma bonne femme, interrompit la concierge d'un ton supérieur en affermissant ses talons sur ses savates et en se recrochant au mur pour discourir plus à son aise... voyez-vous, moi, je connais la vie ! Eh bien ! ce qui amène ici tous ces gens du monde et du demi-monde, ça n'est pas seulement le souci de leur avenir ! Tous ces étres nés dans l'or et les dentelles, ont des idées bizarres dans la cervelle : ils cherchent sans cesse des sensations nouvelles. Les uns les demandent à la débauche, au jeu, aux simpéfiants. Ceux qui viennent ici sont d'un autre genre : ils aiment contempler le spectacle de la misère, frôler les crapules, entendre sur leur passage des propos canailles : tout cela les fait frémir dans leur peau parfumée et fait descendre le long de leur échine comme un glaçon qui leur procure les seules émotions qu'ils soient encore capables de ressentir. Car les émotions faciles, c'est bon pour nous : eux ils se disent des raffinés et c'est pourquoi sans doute ils vont chercher leurs plaisirs dans les lieux les plus infects !

La docte femme fit une pause pour respirer. Son interlocutrice qui n'entendait pas grand'chose à cette dissertation ne la mit pas à profit pour placer un mot. Et la concierge conclut :

— Bref, ce qui les attire, c'est le taudis que vous habitez, la crasse qui couvre les murs de cette maison, les silhouettes louches qui passent dans la rue. Si l'escalier était clair et garni de tapis, ils iraient porter ailleurs leurs billets de banque, et ce serait bien dommage ! En dix ans, Mme Philogone a fait fortuna. Quand elle est partie, l'aurais bien quitté ma loge pour prendre sa place, mais mon mari n'a pas voulu. Les hommes ont là-dessus d'autres idées que nous. Enfin, passons ! Mais vous, qui occupez sa chambre, il ne faut pas rater l'occasion.

— Mais comment ferais-je ?

— Comment ? Avec un vieux jeu de cartes bien culotté, et quelques cuillerées de marc de café, vous vous en tirerez très bien... Pour « les » impressionner, vous « leur » marmottez des mots qu'ils ne comprennent pas, ce que Mme Philogone appelait des formules « ca-ba-lis-ti-ques »... Je ne sais quoi au juste... du patois, par exemple... D'où êtes-vous ?

— Je suis Auvergnate...

— Parfait ! Vous leur parlerez auvergnat ! Ensuite, vous leur annoncerez ce que vous voudrez... surtout du bonheur, contrarié, mais toujours victorieux... Ah ! j'oubliais ! Vous n'avez pas un chat noir... un hibou... un perroquet ?

— J'ai Toto, mon cochon d'Inde.

— De mieux en mieux ! Vous le mettrez sur la table, à côté de vous. Quand vous ne saurez que dire, vous le caresserez, tout en réfléchissant... « Ils » croiront que c'est lui qui vous inspire...

— Vous croyez, fit la vieille ébranlée, que je pourrais...

— Si je crois ? Mais j'en suis sûre ! affirma la portière, qui ne pranait tant à cœur les intérêts de sa locataire que parce qu'elle trouvait aussi son profit à ce commerce avec l'au-delà.

En effet, maints pourboires tombaient chaque jour dans sa paume : entre deux sommes elle daignait veiller d'un œil nonchalant sur les torpédos ou conduites intérieures qui, ne pouvant gravir l'escalier, attendaient leur propriétaire le long du trottoir de la rue Neuve-Charbonnière.

Puis, pour régler définitivement la question, elle reprit :

— Comment vous appelez-vous ?.. Oui, votre petit nom ?

— Pétronille...

— Pétronille... C'est très bien. Quand mon « gosse » va rentrer de l'école, je lui dirai de vous faire un bel écriteau en ronde, et demain « nous » commencerons !

Grâce à la seconde et aux conseils de la concierge qui, au début, suppléa à l'inexpérience de Mme Pétronille, celle-ci conserva les clients de la précédente sybille et constitua un magot rondelet pour ses vieux jours.

Pendant ce temps, Mme Philogone, dans son décor luxueux et moderne, se consumait d'ennui dans une inaction qui la mena au cimetière beaucoup plus tôt qu'elle ne l'avait prévu.

Max RAYMOND

ESPERANTO-MOVADO

Les faits en faveur de la langue internationale

Le Cercle espérantiste de Roubaix, « Al Fratigo per Esperanto » prie les lecteurs, — s'il n'est pas trop tard, — de vouloir bien agréer ses bons vœux pour l'année qui vient de commencer et leur promet, comme étrennes, de les tenir mieux que jamais au courant du mouvement national et international qui se poursuit actuellement avec vigueur en faveur de l'Esperanto. Et ainsi, grâce à la gracieuse hospitalité du « Réveil du Nord » toujours en avant pour la diffusion des bonnes idées, l'Esperanto se fera encore mieux connaître cette année comme l'un des éléments essentiels de la cité future déjà en construction.

Nous ne saurions mieux faire, pour commencer, que de présenter plusieurs faits saillants dignes de remarque.

Le grand écrivain russe bien connu, A. Tolstoï, qui favorise l'Esperanto, vient de permettre la traduction en esperanto de son drame « La Mort de Danton » et de son roman « Aélita ». Il a lui-même écrit une préface en russe pour l'édition en esperanto de ce dernier ouvrage qui est aussi filmé. Les deux traductions paraîtront chez « Heroldo de Esperanto » à Horrem bei Köln, Allemagne.

Dans la radiophonie, l'Esperanto fait de merveilleux progrès, comme en témoignent les faits suivants. Dans sa réunion annuelle à Lausanne, l'assemblée générale de l'Union Internationale de radiophonie a adopté une résolution recommandant l'emploi de l'Esperanto en T. S. F. Le Conseil de cette Union vient encore de confirmer cette recommandation dans sa dernière séance qui eut lieu à Côme (Italie).

Les stations suivantes ont déjà commencé à appliquer la résolution de Lausanne :

Zurich (série de discours), Copenhague, Kalundborg, Stuttgart (relais Fribourg), Breslau, Barcelone, Radio-Belgique Bruxelles (annonce du programme hebdomadaire), Königsberg (relais Dantzig), Tallinn (Estonie), Genève, sans compter toutes les stations qui déjà émettent des cours d'Esperanto.

Des conférences en esperanto ont été émises par les stations de Shanghaï (Chine), Stockholm, Oslo, Dantzig, Varsovie, Brisbane (Australie).

Radio-Genève vient de commencer un nouveau cours d'Esperanto (tous les jeudis) ; la station de Nagoja (Japon) vient d'émettre le premier cours d'Esperanto par T. S. F. au Japon. La station de Hambourg (relais Brême Hanovre) ainsi que les postes russes de Harkow, Moscou et Odessa, continuent leurs émissions régulières en Esperanto.

Les sans-filistes devenant de plus en plus nombreux, nous avons cru bon de faire cette énumération qui ne pourra que les aider dans leurs recherches d'émission en Esperanto.

Le mouvement si sympathique des « Scouts » ou « Eclaireurs » commence lui aussi à s'emparer de la langue auxiliaire Esperanto. Déjà pour le prochain « Jamboree » ou rassemblée internationale des scouts, qui aura lieu en Angleterre, en 1929, une propagande se fait active afin de faire adopter l'Esperanto comme remède à la confusion inéluctable des langues multiples qui y sont parlées. Un cours par correspondance est mis à la disposition des scouts. Ecrire pour tous renseignements au *Journal des Eclaireurs*, Paris.

« AL FRATIGO PER ESPERANTO »
ROUBAIX

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Mauvais ciel couvert,